



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Communiqué de presse
Belmont, le 18 mars 2020 – 13h00

COVID-19 : répercussions à Belmont (mise à jour)

Suite aux mesures urgentes de protection de la population mises en œuvre, tant par la Confédération que par le Canton de Vaud, la Municipalité vous informe des mesures prises en ce qui concerne la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

Administration, locaux communaux et manifestations

Dès ce jour et jusqu'à nouvel avis, **l'administration communale est fermée**. Il en va de même pour toutes les infrastructures communales telles que refuges, grande salle, salle de gym, local des aînés, etc.

Au vu de ce qui précède :

- Les contacts avec l'administration ont lieu par téléphone 021 721 17 21 (permanence téléphonique du lundi au vendredi de 07h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00) ou par courriel sur mail@belmont.ch
- Les dossiers faisant l'objet d'une enquête publique sont consultables, individuellement, sur rendez-vous pris au 021 721 17 29. La consultation aura lieu à la cafétéria du Service technique.
- Toutes les manifestations publiques ayant lieu sur le territoire de la Commune de Belmont sont annulées.

Filiale postale

La filiale postale est rapatriée sur La Poste de Pully (place de la Gare 1).

Accueil d'urgence des enfants

Le Centre de vie infantine Les Moussaillons (accueil préscolaire) est fermé.

L'UAPE (accueil parascolaire) sera fermée dès vendredi 20 mars 2020 à 18h30.

Les bénéficiaires de la prestation d'accueil d'urgence, dans la mesure des places disponibles, sont les parents qui ne peuvent pas assurer la garde de leurs enfants de 0 à 12 ans ou solliciter leur réseau personnel, conjoint-e-, famille proche (sans solliciter les personnes à risque), et qui sont professionnellement actifs dans les domaines suivants :

- Personnel hospitalier et des autres institutions sanitaires (toutes professions) et professionnel-le-s de la santé au titre de la loi sur la santé publique - Personnel de sécurité - Protection civile et armée mobilisée - Transports indispensables - Approvisionnement alimentaire - Pharmacies - Personnes assurant l'encadrement des enfants - Personnel de l'Etat mobilisé et des communes mobilisé.

Pour obtenir un accueil d'urgence :

- **Enfants en âge préscolaire (0-4 ans) : s'adresser par courriel** à la Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Av. E. Guillemin 11- 1009 Pully - info@fondation-fej.ch
- **Enfants en âge scolaire (4-12 ans) : l'accueil d'urgence parascolaire est assuré** par l'Etablissement primaire de Pully, Paudex, Belmont de 07h00 à 18h30. Les parents doivent **télécharger le formulaire disponible** sur <https://www.ep-ppb.ch/information-importante/> et **l'envoyer par courriel** à ep.pully@vd.ch

Vous tenir au courant de la suite des mesures :

Notre site Internet www.belmont.ch vous renseignera sur la situation et sur les mesures prises.

Sites et numéros importants :

www.ofsp-coronavirus.ch -Infoline OFSP (Office fédéral de la santé publique) : +41 58 463 00 00

www.vd.ch/coronavirus - Permanence du Canton : 0800 316 800, tous les jours de 8h à 20h

Police Est-Lausannois- Pully à contacter par téléphone 021 721 33 11 ou par courriel info@police-el.ch

Belmont solidaire : proposer votre aide ou en demander <https://belmont.glideapp.io>

La Municipalité remercie la population pour sa compréhension et sa solidarité dans cette situation inédite.

Prenez soin de vous !